

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 04 MAI 2018

Absents excusés : Messieurs Besançon Jean et Vanotti Noël

Les différents sujets à l'ordre du jour sont abordés, à savoir :

► **Présentation et approbation du rapport annuel du SICTOM : Année 2017**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés en portant l'accent sur les points développés ci-dessous.

Pour l'année 2017, ce bilan concerne 69 communes sur 3 Communautés de Communes représentant 33 336 habitants et 5 déchetteries situées à Arbois, Poligny, Champagnole, Salins et Mignovillard.

Monsieur le Maire relève les larges plages d'ouverture au public des déchetteries permettant ainsi de faciliter leurs accès au public et fait part de son incompréhension quant aux rejets de déchets encore effectués dans la nature.

En 2017, la collecte atteint pour les bacs gris 5 973,56 tonnes contre 6 125,89 tonnes en 2016, pour les bacs bleus 2 033,18 tonnes contre 1 961,66 tonnes en 2016 soit un total de 8 006,74 tonnes en 2017 contre 8 087,55 tonnes en 2016. Ce qui représente 240.17 kg/ habitant en 2017 contre 242,59 kg/habitant en 2016.

Par nature de déchets apportés en déchetteries, les tonnages sont les suivants :

Tout venant	Ferraille	Bois	Carton	Papier	Gravats	Déchet Verts	DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	Pneus	DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique)	Meubles
1 449.28	467.35	968.16	331.42	155.26	2 385.92	1 441.70	88.40	69.54	309.82	430.70

En 2017, la collecte des déchets issus du bac bleu représentait 12% des tonnages, les déchetteries 51% et la collecte des déchets issus du bac gris 37%.

62 051 visites ont été comptabilisées en 2017 à la déchetterie de Champagnole.

Récapitulatif par habitant et par tonne :

	TONNES	COÛT DE COLLECTE	COÛT DE TRAITEMENT	RECETTES	TOTAL TTC	€/TONNE	€/HABITANT
Ordures ménagères	5973,6	803 660,00 €	839 233,00 €	266 994,00 €	1 375 899,00 €	230,32 €	41,28 €
Collecte sélective	2033,18	273 534,00 €	155 518,00 €	41 957,00 €	387 095,00 €	190,38 €	11,61 €
Déchetteries	8203,21		762 548,00 €	344 149,00 €	418 399,00 €	51,00 €	12,55 €
TOTAL GENERAL	16209,99		2 834 493,00 €	653 100,00 €	2 181 393,00 €	134,57 €	65,44 €

Ce tableau fait apparaître les coûts du service de collecte et des déchetteries uniquement, il n'inclut pas les coûts de la section investissement...

Le rapport complet peut être envoyé par mail ou être consulté en mairie aux heures de secrétariat.

► **Modification des Statuts de la CCCNJ au 01 juillet 2018 : ajout d'une compétence**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la notification par courrier du 10 avril 2018, d'une délibération en date du 3 avril 2018, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcé pour une modification des statuts de la Communauté de Communes.

Ainsi, le Président de la Communauté de Communes saisit les Conseils Municipaux sur le projet de mise en place de la compétence supplémentaire suivante : « Soutien aux établissements de spectacles cinématographiques fixes et itinérants, et exploitation du Cinéma de Champagnole ».

Afin de permettre la mise en place de cette compétence au 1^{er} juillet 2018, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur cette question avant le 20 juin 2018. Monsieur le Maire rappelle que l'accord sur la modification des statuts doit être exprimé à la majorité qualifiée, soit par les 2/3 au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents adopte la modification des statuts de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura telle que précisée ci-dessus.

► **Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO)**

Monsieur le maire rappelle que l'utilisation de données à caractère personnel (exemple : nom, adresse, date de naissance, etc) par les collectivités est soumise à un cadre légal pour garantir le respect de la vie privée et des libertés individuelles. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à tous les organismes publics de désigner un délégué à la protection des données (DPO).

Sachant que le SIDEC du Jura propose un DPO mutualisé pour nous aider à répondre à cette nouvelle obligation à partir du 25 mai 2018, et que cette prestation est incluse dans la cotisation informatique 2018.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- Valident la désignation d'un délégué du SIDEC en tant que responsable de la Protection des Données
- Donnent un accord de principe à la collaboration de Monsieur Loriod Christophe qui souhaite participer aux campagnes de sensibilisations au RGPD qui seront proposées par le SIDEC

► Aménagement rue Louis Pergaud : compte rendu de la réunion du 02 Mai avec les riverains

Monsieur le maire fait savoir qu'il a rencontré les riverains de la rue Louis Pergaud, en présence de Monsieur Caron Benjamin (SIDECE), chargé d'étude du projet qui a présenté le plan d'aménagement de cette rue. Il est à noter que la rue « du Chalet » sera, à l'issue des travaux, en sens unique dans le sens de la « descente ».

Les appels d'offres ont été lancés et la réception des candidatures est effective jusqu'au 24 Mai 2018.

• **Questions diverses**

- *Exploitation Carrières : rapport du calcul des cubatures des matériaux exploités du 23/02/17 au 18/02/18 :*

Monsieur le maire fait savoir que le calcul des cubatures des matériaux exploités entre le 28/02/2017 et le 18/02/2018 a dégagé un volume de 91 214 m³ soit un supplément de 11 244 m³.

Selon l'article 5-3 de l'avenant n°1 en date du 16 décembre 2013 du contrat de fortage du 11 octobre 2003 la Redevance variable est proportionnelle au nombre de mètre cube de matériaux extraits au-delà de 80 000 m³ soit $11\,244\text{ m}^3 \times 0,655 = 7\,364,82\text{ €}$

-Mouvements de locataires :

○ 2, rue des Croix Neuves :

- Appartement n°3 : Départ de Madame Bonvallat Fabienne courant Mars 2018

○ 6, rue Louis Pergaud :

- Appartement n°1 : Madame Choulet Nathalie remplace Madame Dugois Laura au 01 Mars 2018
- Appartement n°2 : M et Mme Ferrey Dan et Laurence remplacent Monsieur Besson Thibault et Madame Houser Charlyne au 20 Avril 2018

-Résultat de la vente des bois à Poligny le 11 Avril 2018

- Bois sur pied à la mesure vendu à la SAS Calvi d'Ornans pour un prévisionnel de 25 104 €
- Coupe en bloc, sur pied vendu à la Scierie Chauvin Frères de Mignovillard pour 17 339 € HT

-Recyclage des papiers :

- Monsieur le maire donne lecture d'un mail de Monsieur Lahaye Cyril, Président de l'Association « Un Elan pour l'Ecole » qui sollicite la commune afin de trouver un nouveau site de stockage des papiers à recycler. Le dépôt sur l'actuel site vers la ferme Mainet ne pourra se prolonger dans le temps : une réflexion est engagée...

-Cueillette des lactaires :

- Monsieur le maire rappelle qu'il a déjà assisté à 2 réunions concernant le problème de ramassage des lactaires dans nos forêts et fait savoir qu'une nouvelle réunion avec l'Association des communes forestières, l'agence de l'ONF et la DIRECCTE aura lieu à Poligny le Mardi 29 Mai prochain afin de réfléchir à une solution d'emploi de salariés saisonniers, recrutés par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs qui encadrerait des cueilleurs : affaire à suivre...

-Remise des fleurs :

- Lors de la dernière édition de la montée du Mont Rivel en juillet 2017, la commune de Montrond a remporté une dotation en fleurs de 350€. Celles-ci seront livrées Mercredi 30 mai 2018 à 18h30.

-Rando des 4 villages :

La randonnée des 4 villages est organisée par la commune de Montrond et aura lieu Lundi 21 Mai : départ à 9 heures devant la salle des fêtes de Montrond